

DEPARTEMENT DE L'AIN
Commune de 01430
ST MARTIN DU FRESNE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 JUIN 2017 à 19 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Absents excusés :

Mr Pierre GIROD,
Mme Sandrine VAUDON.

Secrétaire de séance: Mme Clémence DENUELLE.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

Afin d'acquérir un tracteur communal New Holland, **émet** un avis favorable pour obtenir un emprunt de 51.500,00 € auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre Est – Agilor, sur une période de 05 ans à un taux de 0.49%.

Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces se rapportant au dossier.

Confie au Cabinet Bac Conseils de Fontaines sur Saône, une mission d'assistance pour le suivi des délégations des services publics de l'eau et de l'assainissement. Celle-ci s'effectuerait sur une année.

Le coût est fixé à la somme de 3.420,00 € TTC pour l'eau et 2.880,00 € TTC pour l'assainissement.

Emet un avis favorable sur la convention proposée par la société M2O CITY, partenaire de VEOLIA EAU, pour l'installation de dispositifs de télérelève des compteurs d'eau sur les ouvrages communaux.

Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Emet un avis favorable sur la convention de répartition des frais, en fonction du nombre d'élèves, occasionnés par le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés).
Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et à régler la somme de 449,40 € fixée par le tableau prévisionnel.

Souhaite que le mode de répartition reste inchangé au cas où certaines communes ne souhaiteraient pas participer.

Autorise Monsieur le Maire à signer un contrat d'entretien du clocher de l'église avec la société BODET de Saint Priest. Le montant annuel s'élève à la somme de 200,00 € HT (soit 240,00 € TTC) pour l'année 2017. Le contrat est établi pour une durée de 03 ans avec une clause d'actualisation du prix.

Donne un avis favorable pour l'acquisition de quatre parcelles forestières, d'une superficie totale de 12910 m² appartenant à l'Institut Curie. Le prix d'acquisition proposé pour l'ensemble s'élève à la somme de 2.500,00 €.

Sollicite une subvention auprès du dispositif SYLV'ACCTES pour des travaux de dégagement de semis en futaie irrégulière résineuse en forêt communale, prévus pour l'exercice 2017. Ces travaux de dégagement sont à effectuer sur une surface de 10 Ha, pour un montant estimé à 3443,00 € HT. Le taux de la subvention sollicitée est de 40%, soit un montant de 1.377,00 €.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes pour l'achat d'électricité avec le SIE de l'Ain.

Est informé :

- Que le bureau de vote des élections législatives fermera à 18 heures.
- Qu'il y a eu 14 inscriptions au dispositif de « participation citoyenne », elles seront transmises au Capitaine Pahon.
- De changements au niveau des employés communaux :
 - o Mme COOPOOSAMY Carole-Anne a été embauchée pour tenir l'Agence Postale Communale.
 - o Monsieur Clément IARUSSI remplace Monsieur Rémy PAUGET pour les mois de juin, juillet et août.
 - o Une nouvelle embauche serait prévue, à partir du 1^{er} septembre 2017, pour remplacer Monsieur Rémy PAUGET.
- Que le Comité de Fleurissement recevra, courant juillet, le jury national pour l'attribution de la 2^{ième} Fleur.
- Que le projet architectural de la PUV avance pour Saint Martin du Fresne.

Séance levée à 22h30.

Le Maire,
Dominique TURC.

